



RCS : CUSSET

Code greffe : 0301

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CUSSET atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1992 B 00187

Numéro SIREN : 388 961 393

Nom ou dénomination : CARROSSERIE REPARATION TOLERIE PEINTURE

Ce dépôt a été enregistré le 07/05/2013 sous le numéro de dépôt 894

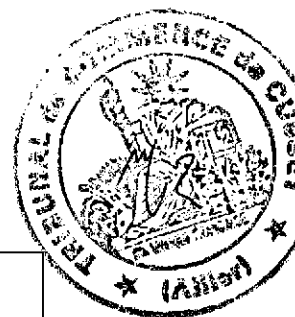
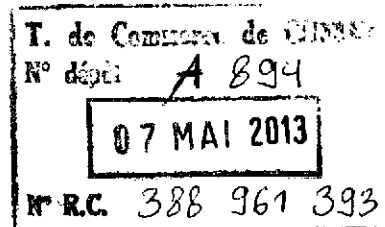
Michel BARTHELEMY

Expert-comptable
Commissaire aux comptes



Marie-Pierre BARTHELEMY

Expert-comptable
Commissaire aux comptes



**CARROSSERIE REPARATION TOLERIE PEINTURE
EN ABREGE C.R.T.P.**

**ZAC Les Ancises
03300 CREUZIER LE NEUF**

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 101 000 euros

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LA TRANSFORMATION DE LA SOCIETE EN
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE

B.M.P. CONSEILS

49 Rue des Docteurs Dumas - 63300 THIERS - Tél : 04 73 80 12 76 - Fax : 04 73 80 17 65 - Email: michel.barthelemy@bmpconseils.fr

Société à responsabilité limitée au capital de 20 000 € - R.C.S. CLERMONT-FERRAND 488 765 512 - SIRET : 488 765 512 00014 - APE : 6920 Z
Inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de la région Auvergne - Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Riom



C.R.T.P.
ZAC LES ANCISES
03300 CREUZIER LE NEUF
388 961 393 RCS CUSSET

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LA TRANSFORMATION DE LA SOCIETE
EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE**

Aux associés,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société désigné par l'assemblée générale en date du 16 mars 2012, nous avons établi, en application des dispositions de l'article L. 223-43 du Code de commerce, le présent rapport sur la situation de votre société.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à analyser la situation de la société au regard de caractéristiques financières et d'exploitation.

La synthèse de cette analyse est la suivante :

- les derniers comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2012, font apparaître un chiffre d'affaires de 4 292 840 euros, en diminution de 357 964 euros, soit d'environ 7,7 % par rapport à l'exercice précédent. Dans le même temps, les charges d'exploitation se sont élevées à 4 242 259 euros. Il en ressort, corrigé des transferts de charges positifs (+ 128 325 euros), un résultat d'exploitation positif de 192 460 euros. Il était positif, à hauteur de 297 846 euros au 31 décembre 2011. Après impact du résultat financier (négatif de 10 009 euros), du résultat exceptionnel (positif de 14 984 euros) et de l'impôt sur les sociétés (pour 59 271 euros), il en ressort un bénéfice de 138 164 euros, à comparer à un bénéfice de 204 842 euros en N-1.



En intégrant ce résultat, les capitaux propres s'établissent, au 31 décembre 2012, à la somme de 1 144 908 euros, pour un capital de 101 000 euros. Il est prévu que le résultat de l'exercice clos soit affecté au compte « Autres Réserves » (le résultat des trois derniers exercices précédents ayant quant à eux fait l'objet de distributions à hauteur de 60 000 euros pour l'exercice clos au 31 décembre 2011, de 48 000 euros pour l'exercice clos au 31 décembre 2010 et de 17 000 euros pour l'exercice clos au 31 décembre 2009).

- les éléments enregistrés en comptabilité jusqu'au 31 décembre 2012 laissent apparaître une décélération sensible dans la marche des affaires. Au 31 décembre 2012, le chiffre d'affaires s'établit à 4 292 840 euros, en diminution par rapport au compte de résultat à la même date en 2011 où le chiffre d'affaires s'établissait à 4 650 804 euros. Les conditions de marché s'étant par ailleurs tendues, la société présente un résultat d'exploitation de 192 460 euros au 31 décembre 2012, soit en diminution de 105 386 euros par rapport à l'exercice précédent. Le résultat net, après impact du financier et de l'exceptionnel, s'établit malgré tout à 138 164 euros. Le repli de l'activité est notamment issu du contexte difficile dans le secteur du transport.

Aucune inquiétude particulière n'apparaît à l'issue de l'étude des comptes arrêtés au 31 décembre 2012 ;

- les créances clients, au 31 décembre 2012, s'établissent à un montant brut de 1 051 510 euros. Il n'existe aucune inquiétude quant au recouvrement desdites créances, au-delà des 34 973 euros faisant l'objet d'une dépréciation au bilan de la société. Ce point nous a été confirmé par le dirigeant dans sa lettre d'affirmation ;

- la société est propriétaire de terrains, valorisé à la somme de 53 325 euros à l'actif du bilan et de constructions pour un montant brut de 184 399 euros, amorties à hauteur de 143 494 euros. Nous avons pu disposer des titres de propriété de ces immeubles. Ces immeubles ne représentent qu'une partie des immeubles d'exploitation de la société. L'autre partie fait l'objet d'un crédit-bail immobilier, dont le terme est fixé en 2014 ;

- la société a garanti la dette correspondant au contrat de prêt conclu avec la CIC Lyonnaise de banque par une sûreté réelle d'un montant de 18 835 euros.

- la société a conclu différents contrats de crédit-bail mobiliers et immobiliers, notamment elle est crédit-preneur de véhicules et remorques pour une valeur d'origine de 767 098 euros, avec une valeur résiduelle estimée au 31 décembre 2012 à 67 827 euros et de biens immobiliers pour une valeur d'origine de 508 257 euros (valeur résiduelle de 1 euro) ;



- aucun autre point pouvant avoir une incidence significative sur les comptes 2012 n'a été porté à notre connaissance ou n'a été relevé dans le cadre de nos travaux. Ce point nous a été confirmé, par écrit, dans une lettre d'affirmation signée par le gérant de la société le 4 mai 2013;

- la transformation en société par actions simplifiée requiert l'unanimité des associés. Votre gérant nous a indiqué sa confiance dans l'obtention d'une décision unanime en faveur de la transformation lors de l'assemblée générale du 15 mai 2013 appelée à statuer sur le sujet. A défaut, le changement de forme sociale ne pourrait pas être opéré.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social, au-delà de celles exposées dans la première partie de notre rapport et dont l'impact éventuel ne remet pas en cause notre opinion positive sur la capacité de la société à mettre en œuvre sa procédure de transformation. Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social. Nous disposons par ailleurs de l'assurance qu'aucune distribution de réserves ni de résultat n'a été opérée entre l'assemblée générale portant sur l'approbation des comptes clos le 31 décembre 2011 et la date du présent rapport. Les derniers capitaux propres connus, sur la base du bilan clos le 31 décembre 2012 s'établissent donc à la somme de 1 144 908 euros, pour un capital social de 101 000 euros.

Aucun avantage particulier n'a été porté à notre connaissance.

Fait à Thiers,
Le 5 mai 2013.



Le Commissaire aux Comptes
S.A.R.L. B.M.P. CONSEILS

Michel BARTHEMY
Gérant
Commissaire aux Comptes Associé

